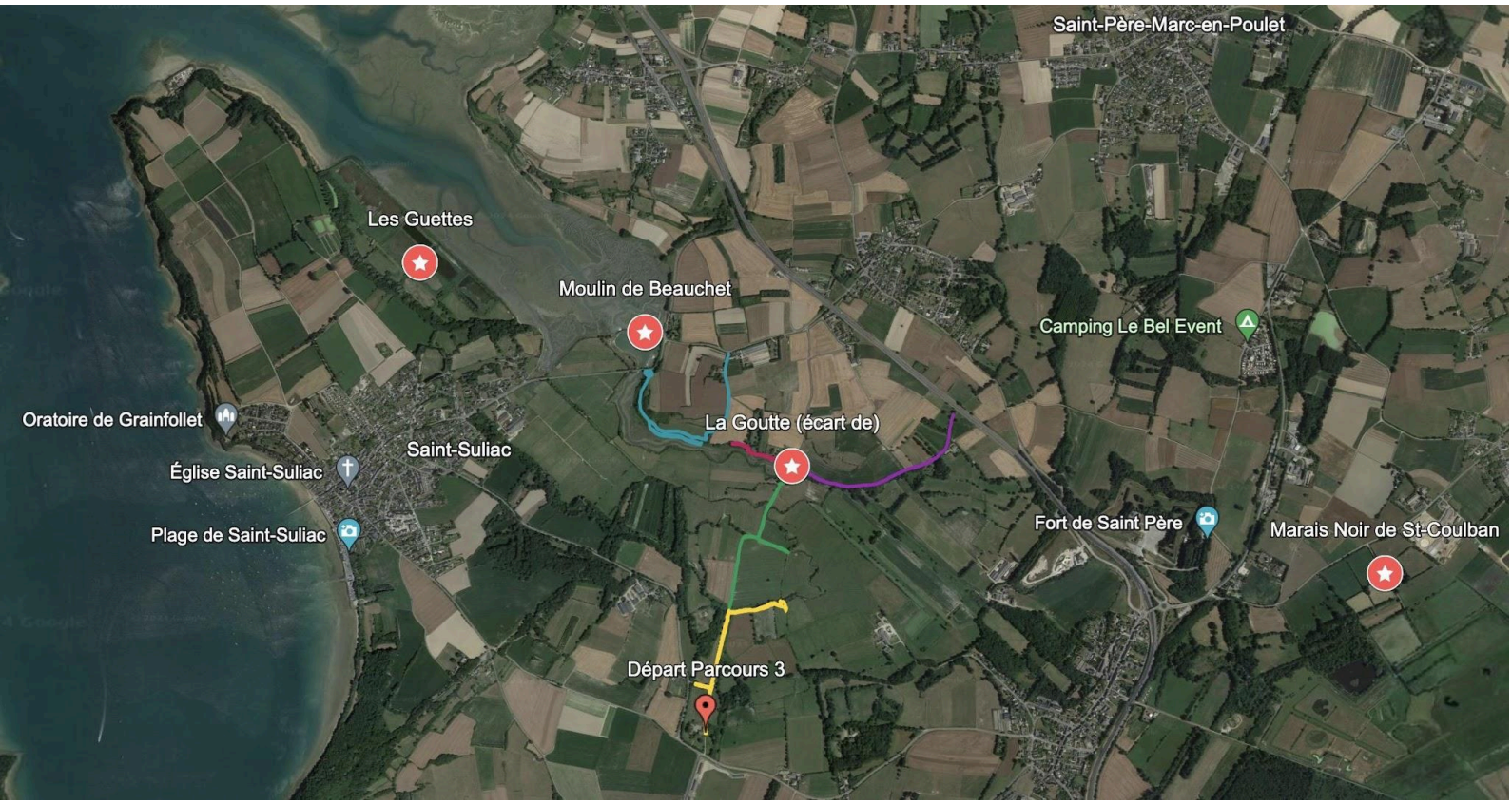
Le marais de la Goutte



Géographie

La Goutte est un petit ruisseau qui prend sa source du côté de Saint-Père-Marc-en-Poulet, et forme une zone de marais en aval de l'écart[1] éponyme, puis traverse l'étang de retenue du Moulin à marée de Beauchet, avant de se jeter dans la Rance. Le marais de la Goutte se situe donc entre le marais noir de Saint-Coulban et le marais des Guettes.

Cliquez ici pour afficher la carte numérique mettant en évidence le corridor écologique[2] qu'est le bras de Châteauneuf, d'une surface de 305,82 ha, et constitué du passage nord de Châteauneuf, du marais noir de Saint Coulban, de la Goutte, de Beauchet, et des Guettes. Le Bras de Châteauneuf représente la plus grande surface de vasières de l'estuaire de la Rance, associée à des herbus importants et à deux marais saumâtres (polder des Guettes et marais de la Goutte).

---

[1] - Un écart est un lieu de peuplement isolé, une maison ou une ferme n'ayant pas de voisin. Un hameau est une petite agglomération rurale de quelques bâtiments comprenant plusieurs foyers, distincte du chef-lieu de la commune où se situe la mairie.

[2] Un corridor écologique est un passage qui relie des espaces naturels. Les cours d'eau et leur végétation riveraine, les haies et les talus végétaux en sont des exemples. Les animaux et les plantes voyagent d'un endroit à un autre par ces passages.

Les milieux sont composés de vasières, prés salés, marais, roselières et prairies humides.

Histoire

L'écart de la Goutte existait déjà lors de la réalisation du premier cadastre de la commune en 1809 et s'appelait « Village de la Goutte ». Les parcelles bâties en 1 809 sont, à quelques exceptions près, identiques à celles où sont représentés des bâtiments sur le deuxième cadastre de la commune, daté de 1848.
Actuellement, les bâtiments anciens sont encore presque tous existants mais fortement remaniés. Depuis 1848, l'écart s'est peu développé. En contrebas des bâtiments se trouve le ruisseau de la Goutte.
La tradition orale rapporte qu'autrefois, lors des marées, le ruisseau était grossi par leurs eaux et débordait, ce qui explique la construction du pont-digue.
Au sud-est du ruisseau se trouvaient deux salines appelées « Saline de la Goutte » et « Saline de Belle-Ile ».
Dans son ouvrage sur la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, datant du début du XXe siècle, Théodore Chalmel mentionne cet écart en ces termes : « C'est une plaine marécageuse (…). Un ruisseau, aux rives élargies par la marée montante, serpente mollement à travers les grèves, et se joint à la Rance dans le voisinage de l'Ile Notre-Dame. (…) grande levé en pierre qui endigue le cours de la rivière (…) ».
Il décrit également l'histoire des salines comme ceci : « En 1736, le comte de la Garaye créa des salines à la Goutte. Elles occupaient deux cents journaux de terre en Saint-Père et en Saint-Suliac. On en distingue encore tout le système. Il comprenait dix-huit compartiments, alimentés par le jeu des grandes marées et communiquant entre eux au moyen d'écluses et de nocques. (…)
Dès les débuts, les paludiers du bourg de Batz, du Croisic et de Guérande vinrent exploiter les premières salines. Ils se fixèrent au pays et donnèrent naissance aux familles (…). Le sel de la Goutte, tendre, de saveur agréable, était très estimé. (…)
Les salines furent vendues en 1862, converties en luzernières en 1864. Les agriculteurs reconquirent donc ces terres. Un réseau de fossés drainait cette zone de 150 ha jusqu'à un ruisseau qui se jette via un exutoire à clapet sous un pont enjambant une voie communale dans le bief du moulin Beauchet. Les fossés mal entretenus et l'augmentation de l'imperméabilisation (construction de lotissements et de la 4 voies), aggravèrent les débits des cours d'eau. Un aménagement de l'exutoire et du clapet du pont fut nécessaire en 1985 pour gérer ces débits accrus.

ORNITHOLOGIE

La ZNIEFF[3] du bras de Châteauneuf est une zone de biodiversité utile pour l'avifaune migratrice et hivernante avec des limicoles, des anatidés et des grèbes en lien avec les zones d'alimentation (vasières ou eaux peu profondes) et les reposoirs (herbus et îlots).
En amont du Bras, le Marais de la Goutte est une zone située entre l'estuaire de la Rance, le Marais Noir de Saint-Coulban et le complexe ZICO[4] de la baie du Mont Saint-Michel. C'est une zone d'alimentation pour les limicoles, anatidés et échassiers, c'est également une zone de reproduction connue pour certaines espèces (Busard des roseaux, Râle d'eau, fauvettes paludicoles…) (GEOCA 2010).
En aval du bras, le Marais des Guettes (anciennes salines), présente une très grande diversité d'espèces en période de reproduction, de migration et hivernale avec la présence de zones d'alimentation et de repos, notamment lors des niveaux hauts de l'estuaire.

Le document « Sites Natura 2000 FR5300061 « Estuaire de la Rance » et FR5312002 « Ilots Notre Dame et Chevret » - Document d'Objectifs explique que le marais de la Goutte est une zone de reproduction historique pour certaines espèces patrimoniales majeures (Busard des roseaux, Râle d'eau, Tadorne de Belon, fauvettes paludicoles, Martin pêcheur d'Europe, Bergeronnette flavéole...).
Zone naturelle de grand intérêt écologique et paysager, pouvant offrir des conditions d'accueil favorables à un cortège d'espèces de milieux ouverts et littoraux (Chouette chevêche, passereaux...).
Présence de prairies humides pâturées (rares à l'échelon du territoire) offrant des zones d'alimentation pour certaines espèces d'intérêt patrimonial (Bécassine des marais, Héron garde-bœufs...).
Quelques secteurs de vasières offrent des zones d'alimentation et de transit complémentaires et tranquilles pour des oiseaux migrateurs notamment (limicoles, anatidés, échassiers...).
Zone stratégique de corridor écologique entre l'estuaire de la Rance et le Marais de Saint-Coulban (passage migratoire, transit d'espèces aquatiques ou terrestres...).

Modalités des comptages à la Goutte.

L'enjeu des comptages, à la Goutte, est de recenser et de décrire l'évolution de l'avifaune du corridor écologique du bras de Châteauneuf : les Guettes,

[3] ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
[4] ZICO : Zones importantes pour la conservation des oiseaux.

Beauchet, la Goutte, le passage nord de Châteauneuf et le marais de Saint-Coulban.

- 3 équipes de 3 personnes chacune sont chargées, sur un parcours donné, de relever le nombre d'oiseaux vus ou entendus. Il faut être attentif, consciencieux et silencieux.
- Dans chaque équipe une personne est chargée de noter les résultats sur Faune-Bretagne avec son téléphone.
- Idéalement, chaque investigateur est équipé de jumelles et chaque équipe est dotée d'une longue-vue.
- Les parcours sont précisés ici.
- Le rendez-vous se fait devant le terrain de football de Saint-Suliac. L'heure est précisée par courriel quelques jours avant.

À chaque sortie, les archives en témoignent, une quarantaine d'espèces différentes ont été observées ou entendues par les équipes sur les différents parcours de prospection. Une vingtaine d'espèces rares ou accidentelles ont été notées .

Quelques chiffres

Espèces rares, rencontrées (1 ou 2 fois) à la Goutte

Balbuzard pêcheur
Barge à queue noire
Bergeronnette de Yarrel
Bouvreuil pivoine
Busard des roseaux
Chevalier arlequin
Faucon hobereau
Goéland brun
Goéland cendré
Grande aigrette
Grive litorne
Hirondelle de rivage
Spatule blanche
Bruant des roseaux
Busard Saint-Martin
Chouette hulotte
Corbeau freux
Faucon pèlerin
Grèbe huppé
Râle d'eau
Roitelet huppé
Traquet motteux

Quelques événements notables à la Goutte !

Novembre 2019	41 choucas des tours
Février 2020	106 corneilles noires
Juin 2020	120 étourneaux sansonnets
Juin 2021	238 Tarins des aulnes, sur 4 zones différentes
juillet 2022	45 hérons garde-bœufs

Top 40 des oiseaux les plus fréquemment rencontrés

	TOTAL effectif	Vues
Merle noir	257	23
Pigeon ramier	638	23
Pinson des arbres	357	23
Aigrette garzette	218	22
Chardonneret élégant	236	22
Corneille noire	299	22
Goéland argenté	414	22
Héron cendré	58	22
Mésange bleue	173	22
Moineau domestique	288	22
Accenteur mouchet	89	21
Bouscarle de Cetti	135	21
Bruant zizi	50	21
Buse variable	54	21
Canard colvert	228	21
Rouge-gorge familier	107	21
Troglodyte mignon	107	21
Etourneau sansonnet	429	20
Mésange charbonnière	100	20
Pie bavarde	88	20
Pouillot véloce	204	20
Fauvette à tête noire	115	19
Grive musicienne	76	19
Hirondelle rustique	227	17
Pic vert	39	17
Tadorne de Belon	241	17
Héron garde-boeufs	201	16
Tarier pâtre	58	16
Pic épeiche	36	15
Verdier d'Europe	38	14
Mésange à longue queue	61	13
Geai des chênes	28	12
Rousserolle effarvatte	103	12
Tourterelle des bois	34	12
Gallinule poule d'eau	21	11
Martinet noir	129	11
Mouette rieuse	77	11
Phragmite des joncs	47	11
Tourterelle turque	24	11
Coucou gris	31	10
Linotte mélodieuse	32	10
Sterne pierregarin	163	10

Top 25 des plus gros effectifs d'oiseaux observés en 23 sorties

	TOTAL effectif	Vues
Pigeon ramier	638	23
Perdrix rouge	432	7
Etourneau sansonnet	429	20
Goéland argenté	414	22
Pinson des arbres	357	23
Corneille noire	299	22
Moineau domestique	288	22
Merle noir	257	23
Tarin des aulnes	247	3
Tadorne de Belon	241	17
Chardonneret élégant	236	22
Canard colvert	228	21
Hirondelle rustique	227	17
Aigrette garzette	218	22
Pouillot véloce	204	20
Héron garde-boeufs	201	16
Mésange bleue	173	22
Sterne pierregarin	163	10
Bouscarle de Cetti	135	21
Martinet noir	129	11
Fauvette à tête noire	115	19
Rouge-gorge familier	107	21
Troglodyte mignon	107	21
Rousserolle effarvatte	103	12
Mésange charbonnière	100	20